

Le défi du financement pour UN habitat et une mobilité durables commence maintenant

D'ici 2050, notre société aspire à atteindre une neutralité carbone en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Cela représente un défi colossal en termes de logement et de mobilité. Pour atteindre cet objectif, toutes les habitations belges devront être énergétiquement efficaces, c'est-à-dire obtenir le label PEB A. Actuellement, moins de 10 % des logements répondent à cette norme. En matière de mobilité, nous devons passer entièrement aux véhicules zéro émission.

Cela implique de nombreuses nouvelles politiques pour inciter ou obliger tous les Belges à faire des choix durables. Les gouvernements qui se forment actuellement doivent donc en faire une priorité absolue.

En Flandre, par exemple, une obligation de rénovation est en vigueur depuis l'année dernière lors de l'achat d'une maison à faible performance énergétique. À partir de 2030, un label PEB minimum devra être atteint, et les exigences deviendront progressivement plus strictes. La Wallonie et Bruxelles travaillent sur un cadre similaire. Pour verdir le parc automobile, à partir de 2026, seules les voitures de société zéro émission bénéficieront d'un régime fiscal avantageux et, à partir de 2035, seuls les nouveaux véhicules zéro émission pourront être vendus.

C'est une approche nécessaire, mais elle ne peut être efficace que si les politiques encadrantes offrent une sécurité suffisante. En effet, ces règles touchent directement le portefeuille des Belges et exigent donc de nombreux investissements. Pour offrir un soutien aux secteurs et aux consommateurs, nous demandons aux futurs responsables politiques fédéraux et régionaux de mettre en œuvre les décisions prises de manière cohérente, selon le calendrier prescrit par l'Europe. Ni plus vite, ni plus lentement.

En matière d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques, de bonnes initiatives ont déjà été prises en Flandre et à Bruxelles. La Wallonie doit rattraper son retard à court terme. Un effort soutenu est essentiel.

La politique de rénovation repose sur des PEB fiables. Tout le système a besoin d'une remise à niveau. Les labels PEB devraient prendre en compte la consommation réelle d'énergie d'un logement et davantage de contrôles sur l'attribution correcte des labels sont nécessaires.

Il ne faut pas oublier que, in fine, c'est le consommateur qui décide d'acheter une voiture écologique ou de réaliser une rénovation énergétique. La réalité est qu'actuellement, il manque simplement l'urgence de le faire. Jusqu'en 2050, chaque année, environ 3 % du parc immobilier total doit être rendu plus économe en énergie pour atteindre l'objectif, mais actuellement, nous n'atteignons à peine 1 % par an. La vente de véhicules électriques a également besoin d'un coup de pouce pour accélérer.

En plus de la sécurité juridique, nous appelons le gouvernement à sensibiliser davantage la population pour qu'elle n'attende plus avant de faire les investissements écologiques nécessaires. La clarté sur le coût est essentielle. L'effet de retour sur investissement de la rénovation énergétique dépasse les économies d'énergie réalisées. Un logement économe en énergie conserve sa valeur, tandis que les logements non énergétiquement efficaces voient leur valeur chuter rapidement. Pour les voitures électriques, les consommateurs seront également plus enclins à franchir le pas lorsque le coût total, y compris les aspects fiscaux et les coûts de recharge, sera clair. Il y a encore du travail et nous voulons, en tant que secteurs, travailler ensemble avec le gouvernement pour relever ce défi.

La sensibilisation concerne également les possibilités de financement pour réaliser ces investissements durables. Le coût des investissements pour verdir le parc automobile belge est estimé à 200 milliards d'euros. L'investissement total pour que les familles belges atteignent l'objectif de 2050 en matière de rénovation énergétique est même estimé à 400 milliards d'euros.

Le crédit à la consommation peut jouer un rôle crucial pour combler ce fossé de financement. En plus de l'achat d'une voiture propre, le crédit à la consommation peut être utilisé pour des investissements dans des panneaux solaires, des pompes à chaleur et d'autres interventions énergétiques comme l'isolation. Cependant, les chiffres du premier trimestre 2024 montrent que le nombre de crédits à la consommation accordés pour les rénovations énergétiques a diminué de 51 %. Le crédit à la consommation pour l'achat d'une nouvelle voiture n'a augmenté que légèrement, de 2,7 %. Cette tendance est très préoccupante au regard des objectifs climatiques.

L'année 2050 peut sembler lointaine, mais pour une transition réussie, un chemin clair, progressif et stable est crucial. Il est donc vital que les futurs gouvernements (fédéraux et régionaux) mobilisent dès maintenant tous les moyens disponibles pour sensibiliser et financer afin d'atteindre les objectifs de 2050. Il n'y a plus de temps à perdre.